



fraudes d assurances vie envers personnes illitré

Par **hinda**, le **04/01/2011** à **19:08**

Bonjour,

je vous écrit au noms de ma mère qui est une femme étrangère qui c est peu lire et écrire. Alors l histoire se résume que son assureur auto il y a 15 ans lui a proposée une assurances, pendant toutes cette période elle a (cotisée la somme de 256,30) euros tous les trimestres. elle a cru que c était une assurances vie car personne lui avait lu les clauses du contrat et quand elle a mis fin a ce fameux contrat aucun centimes lui a était reversé; car c est en le faisant lire a une voisine qui lui a expliqué si rien ne lui arrivé avant 70 ans aucune somme ne lui sera reversé.

Si vous pouvez nous aider cela serai éxtraiment gentil en attendant une réponse au plus vite; je vous en remercie.